



88 %
2023



96.5 %
2024



96 %
2025

Mise à jour le 30/01/2026



Le BAC PRO ASSP

Accompagnement Soins et
Services à la Personne



Objectifs de la formation

- Assurer l'accueil, les soins d'hygiène, le confort et la sécurité des usagers ; les assister dans tous les gestes de la vie quotidienne
- Contribuer au développement du jeune enfant, au maintien de l'autonomie des personnes
- Aider au maintien de la vie sociale
- Exercer des activités d'éducation à la santé

Période de formation en entreprise

Stage en milieu professionnel (PFMP): 20 à 26 semaines sur les 3 années dans les secteurs de la petite enfance, des personnes en situation de handicap, des personnes malades, des personnes âgées, dont un stage obligatoire de 10 semaines auprès d'adultes non autonomes.

Les périodes de formation en milieu professionnel sont des phases déterminantes car elles permettent à l'élève d'acquérir les compétences liées aux emplois qui caractérisent le baccalauréat professionnel ASSP.

Les périodes de formation en entreprise sont évaluées et comptent pour l'obtention du BAC PRO.

Les moyens pédagogiques

- Plateaux techniques : salle d'ergonomie-soins, salle d'entretien des locaux et d'entretien du linge, cuisine pédagogique
- Salles informatiques, laboratoire de biologie - microbiologie, laboratoire de physique-chimie
- Salle de conférences
- Salle mobile de mathématiques

Conditions d'admission

- Entretien avec le Chef d'établissement ou son représentant
- Avis favorable du conseil de classe de 3^{ème} ou de 3^{ème} Prépa-Métiers
- Demande d'affectation par la procédure Affel-net
- * Pour les élèves issus de CAP ATMFC, étude du dossier et entretien avec le Chef d'établissement ou son représentant

Qualités requises

- Capacités d'initiative
- Empathie
- Aptitude au travail en équipe
- Intérêt pour l'accompagnement des besoins
- Bonne condition physique

■ Organisation des études

Sur 3 ans :	%
Enseignements professionnels	50
Enseignements généraux	40
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	10
Période de formation en milieu professionnel	20 à 26 semaines

■ Options

Classe Défense







S'engager pour comprendre la défense et la sécurité nationale avec des temps de rencontres et d'activités auprès des militaires et des agents de la sécurité intérieure.

Secrétariat médical

En 1ère et terminale

■ Poursuite d'études

- **BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social)** 
- **BTS ESF (Economie Sociale Familiale)** 
- **BTS AM (Analyses médicales)** 
- **BTS Bio ALC (Bioanalyses en Laboratoire de Contrôle)** 
- Formations du social : Accompagnement Educatif et Social, Intervention Sociale et Familiale, Moniteur Educateur, Educateur Technique Spécialisé, Educateur Jeunes Enfants, Educateur Spécialisé
- Formations du paramédical : Auxiliaire de puériculture, Aide Soignant, Infirmier
- Préparateur en pharmacie

■ Débouchés professionnels

- Assistant en soins et en santé, maîtresse ou maître de maison, responsable d'hébergement, accompagnant de personnes fragilisées ou en situation de handicap, intervenant en structures d'accueil petite enfance.
- Assistant de responsable de secteur, accueillant familial, responsable de petites unités en domicile collectif.

Les + à La Providence

- Des propositions permettent aux élèves d'initier ou consolider un **parcours engagé et citoyen** et d'être accompagnés dans la construction de **l'esprit critique**.
- Des **projets d'animation** organisés par les élèves en lien permanent avec le monde professionnel : projet jardinage avec des personnes âgées, des enfants, des personnes handicapées, action de sensibilisation dans le cadre d'Octobre rose ...
- Des rencontres régulières avec des **professionnels** sous forme de tables-rondes et de visites de structures.
- Un **tutorat individualisé** peut être proposé aux élèves en difficulté.
- Un accès à suite **Office**.
- Une **équipe pédagogique et éducative** à l'écoute (selon les enquêtes satisfaction effectuées auprès des familles).
- Des études possibles de 8h à 17h (sauf sur la pause méridienne).
- Les lycéens pourront poursuivre leur cursus sous statut scolaire ou par voie d'apprentissage.